

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
20 MARS 2024

Nombre de Membres

En Exercice	12
Présents	08
Votants	11

OBJET : 2024_039 DELIB

10. FORMATION. SIGNATURE
D'UNE CONVENTION AVEC LE
GEIQPSAL POUR LA MISE A
DISPOSITION D'UN APPRENTI
ANIMATEUR TOUT PUBLIC.
ANNEE 2024.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Envoyé en préfecture le 16/05/2024

Reçu en préfecture le 16/05/2024

Publié le

ID : 059-265904003-20240402-1665-2024-D-16-10-01-DE

L'an deux mil vingt-quatre, le deux avril à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Francine Bartier, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : M. Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S., Mmes Martine BEURAERT-CEUGNART, Marie Françoise BILLIAU, Delphine BOULENGER, Christiane CAPPELLE, Martine LORPHELIN, MM. Marc BEZILLE et M. Régis DEVEY

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mme Nicole CAMBRON donnant procuration à Mme Marie Françoise BILLIAU, Mme Marie-Josée RUHLAND donnant procuration à Mme Delphine BOULENGER et Mme Eliane ROBBE donnant procuration à Mme Martine BEURAERT.

Absent : M. Sébastien ROUSSELLE.

Secrétaire de séance : Mme Marion TUEUX

Monsieur le Président indique que dans le cadre du plan de relance #1jeune1solution, la Mission Locale propose aux communes de Flandre Intérieure de s'associer pour permettre le déploiement d'une action en apprentissage Animateur Loisirs Tous Publics. Un groupe de jeunes de la Flandre accompagnés par la Mission Locale ont signé un contrat d'apprentissage assorti d'une formation qualifiante BPJEPS LTP dispensée sur le territoire. L'Espace d'Animations Stéphane Hessel souhaite accueillir un des jeunes inscrits dans ce parcours.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorise la signature de la convention à conclure avec le GEIQPSAL du Nord (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification des Professionnels du Sport, de l'Animation et des Loisirs du Nord), pour cette année 2024. Cet agent interviendra sur les sites périscolaires : Espace Jeunes, Espace d'Animations Stéphane Hessel et locaux périscolaires Victor Hugo, en animation et direction d'accueil collectif de mineurs pour un coût de 580€/mois à charge de l'Espace d'Animations Stéphane Hessel, somme pouvant être amoindrie en fin de contrat sous réserve de l'obtention de subventions complémentaires par l'employeur. Le projet de convention a été envoyé le 29 mars 2024.

Le BPJEPS Loisirs Tous Publics est un diplôme de niveau 4. La formation théorique de 2 jours/semaine est dispensée sur Hazebrouck les lundis et mardis et le reste du temps, l'apprenti est en entreprise pour une durée totale de 1050h. Elle se déroulera d'avril 2024 à avril 2025.

Le GEIQPSAL demande des frais de gestion de 75€/mois qui couvre les démarches administratives liées au contrat : paie, déclaration URSSAF, suivi des arrêts de travail et absences, visite médicale.

Le temps de la formation pratique est annualisé car l'emploi du temps de la formation théorique est fait de telle sorte que les apprentis sont en entreprise pendant toutes les vacances scolaires.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Ont signé les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Président du C.C.A.S.,

Joël DUYCK

La secrétaire de séance

Marion TUEUX

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de l'établissement
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.